

Règles de priorité pour une première affectation au Lycée Français Charles de Gaulle classes secondaires et primaires (écoles de South Kensington, Wix, Marie d'Orliac, André Malraux) à la rentrée 2017¹

- 1) Enfants de personnels détachés d'une administration française
Enfants des personnels du Lycée Français Charles de Gaulle (la priorité est donnée aux enfants des personnels recrutés pour au moins une année et exerçant au moins à mi-temps).
- 2) Enfant entrant en maternelle ou élémentaire ayant déjà un frère ou une sœur scolarisé(e) en primaire dans une des écoles du Lycée Français Charles de Gaulle en 2016-17
Enfant entrant en secondaire, ayant déjà un frère ou une sœur au Lycée Français Charles de Gaulle en 2016-17

Toutefois, pour les enfants venant d'un établissement homologué de Londres, cette règle de « priorité fratrie » n'est valable que si l'établissement d'origine n'offre pas de suite de scolarité à l'élève candidat. Les transferts en cours de scolarité entre une école homologuée de Londres et le Lycée Français Charles de Gaulle sont soumis à l'accord obligatoire des deux chefs d'établissement concernés..
- 3) Enfant scolarisé en 2016-17 dans un établissement de l'AEFE, hors Londres
- 4) Enfant scolarisé en 2016-17 dans un établissement public ou privé sous contrat en France
- 5) Enfant scolarisé au Royaume-Uni suivant un cycle CNED complet en 2015-16
- 6) Enfant francophone suivant un cycle CNED formule « internationale »
- 7) Tout autre enfant francophone

N.B.

- Au sein d'un rang de priorité, le lycée affectera les élèves en fonction de « l'éloignement » de la date de naissance de l'élève par rapport à une date de naissance pivot qui sera tirée au sort avant le début des opérations d'affectation. Pour l'année scolaire 2017-18, cette date est le 15 avril.
- L'affectation en Section Britannique fait l'objet d'une procédure particulière (sur test).
- L'affectation en Section Bilingue dans les écoles de Wix ou de Marie d'Orliac est soumise à un test de vérification de l'aptitude à recevoir un enseignement dans les deux langues (à partir du CP). Pour des raisons de cohérence de parcours aucun « transfert » de la section bilingue de Wix Primary School vers la section bilingue de l'école de Wix, ni de la section bilingue de Holy Cross vers la section bilingue de Marie d'Orliac ne sera possible.
- Quel que soit le rang de priorité, l'entrée en Section Française pour des élèves francophones ne venant pas d'un établissement français est soumise à test de vérification de niveau (entre le CE1 et la classe de première –il n'y a pas d'entrée possible en classe de première ou terminale si l'élève ne vient pas du système français-).

Affectation en secondaire :

Compte tenu des structures du Lycée Français Charles de Gaulle à la rentrée 2017, l'affectation en classe de 6^{ème} hors ville de Londres (écoles homologuées, partenaires et section bilingue de Wix Primary School ou Holy Cross) sera impossible. Les affectations dans les autres niveaux de collège seront également limitées. Il est recommandé aux familles d'effectuer des demandes d'affectation dans les deux autres établissements secondaires (CFBL et LIL -Lycée International de Londres, Winston Churchill-).

¹ L'affectation en CP, 6^e et 2^{nde} des élèves des établissements homologués de Londres fait l'objet de dispositions particulières.

Admissions criteria in order of priority for initial registration at the Lycée Français Charles de Gaulle secondary and primary schools (South Kensington, Wix, Marie d'Orliac and André Malraux) September 2017 1

1. Children of French government personnel posted to London
Children of members of staff of the Lycée Français Charles de Gaulle (priority is given to the parents who are hire for a period which can be less than 1 year and for at least a part-time of 50 %).

2. A child coming into the nursery or infant departments who already has a sibling at one of the Lycée Français Charles de Gaulle primary schools in 2016-17.
A child coming into the secondary school who already has a sibling at the Lycée Charles de Gaulle in Years 2 -13 in 2016-17.

However, it should be noted that for children from a French school linked to the AEFÉ the priority sibling rule is only valid if that school does not offer a continuing curriculum to the pupil applying.
Transfers between linked schools and the Lycée Français Charles de Gaulle are subjected to agreement of the two Head Teachers involved during the course of the year and a key stage of the curriculum (primary or secondary).

3. A child educated in 2016-17 in an AEFÉ school outside London

4. A child educated in 2016-17 in a state or voluntary aided school in France

5. A child educated in the United Kingdom who has been registered and studying with the CNED distance learning service in 2016-17.

6. Any other French speaking child

N.B.

- To establish rank order the Lycée will allocate places in order of date of birth from a precise date which will be selected by ballot before the allocation of places has commenced for 2016-17 campaign, that date is Apr, 15th)
- Admission to the British Section will be by test and interview.
- Admission to the bilingual section of the Wix and Marie d'Orliac schools is subject to an aptitude test which will assess the ability of the child to receive a bilingual education from Year 2. For reasons of educational continuity no transfer is possible from the bilingual section of Wix Primary School to the Wix bilingual section or from the Holy Cross bilingual section to the bilingual section of Marie d'Orliac,
- Whatever the position and ranking of the applicant in terms of the admissions criteria, entry to the French Section from pupils who do not come from a French school is subject to an assessment test between Year 3 and Year 12 .No admission is possible to Year 12 or 13 if the pupil does not come from the French system.

Allocation of places to the secondary school:

Given the likely availability of places at the Lycée Français Charles de Gaulle in September 2016 it will be impossible to accommodate Years 7 applicants from outside London (linked schools, parnters and the bilingual section of Wix Primary School or Holy Cross). The availability of places in the other year groups will also be very limited. Families are recommended to apply to the two other secondary schools (CFBL and the Lycée International de Londres/LIL Winston Churchill).

1. Allocation of places in Year 1, Year 7 and Year 11 to pupils from linked schools in London follows special procedures.